

La Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale

Qu'est-ce que cette convention fiscale mondiale juridiquement contraignante et pourquoi elle est importante pour la société civile



**ALLIANCE
MONDIALE POUR
LA JUSTICE
FISCALE**



Note sur la Convention sur la fiscalité des Nations Unies

La fiscalité est l'un des outils les plus puissants dont disposent les sociétés pour façonner l'avenir. La fiscalité fournit les ressources publiques nécessaires au financement des hôpitaux, des écoles, des systèmes de soins, des infrastructures et de l'action climatique. La fiscalité n'est pas une question technique ; elle est profondément politique. Lorsque les personnes riches et puissantes trouvent des moyens d'éviter de payer leur juste part, nous en supportons tous le coût.

Le système fiscal mondial est dépassé et défaillant : les multinationales et les plus riches parviennent à éviter de payer leurs impôts, privant ainsi les gouvernements du monde entier de recettes publiques essentielles. Depuis un siècle, les règles fiscales internationales sont rédigées par une poignée de pays riches du Nord global. Il en résulte un système fragmenté et inégal qui favorise les multinationales et les plus riches, tout en creusant les inégalités tant au sein des pays qu'entre eux. Il s'agit d'un système qui récompense les abus des entreprises, pénalise celles et ceux qui ont le moins les moyens de payer, et laisse les gouvernements se livrer à une course vers le moins-disant fiscal, dont nous sortons tous et toutes perdants. Les systèmes fiscaux régressifs aggravent les inégalités fondées sur le genre, la classe sociale, l'origine raciale ou ethnique, et portent atteinte aux droits humains. À l'inverse, une fiscalité efficace et progressive peut soutenir les services publics et le financement de l'action climatique qui rendent les sociétés prospères et résilientes.

Un changement historique est en cours pour y remédier. Début 2025, les États membres des Nations Unies ont entamé des négociations en vue d'une Convention-cadre sur la coopération fiscale internationale, le premier traité véritablement mondial et juridiquement contraignant en matière de fiscalité. Son mandat est clair : construire « *un système fiscal international inclusif, juste, transparent, efficient, équitable et efficace au service du développement durable* ». Cela marque une rupture profonde avec le passé : le passage de débats menés à huis clos au sein du « club des pays riches » de l'OCDE à un forum où tous les États membres de l'ONU peuvent participer sur un pied d'égalité.

Ce processus est historique non seulement par son ampleur, mais aussi parce qu'il ouvre la voie à la participation des mouvements sociaux, des syndicats et de la société civile du monde entier. Les négociations fiscales ne peuvent pas relever uniquement d'experts techniques de la fiscalité : elles sont au cœur des luttes pour la justice climatique, la santé, l'égalité de genre, les droits humains et la justice en matière de dette.

Les années à venir détermineront si la communauté internationale peut bâtir un système fiscal équitable au service de toutes et tous — un système qui pose les bases de la dignité humaine, protège la planète et rétablit la confiance dans le contrat social. Ce n'est ni le moment de l'incertitude ni celui de l'hésitation. La situation est urgente et les enjeux sont bien trop élevés : il en va de la capacité des pays à financer les services publics, l'éducation, la santé, le développement et la lutte contre le changement climatique. Rejoindre ce mouvement, c'est défendre une idée simple mais transformatrice : chacun et chacune, en particulier celles et ceux qui en tirent le plus de profit, a une responsabilité envers le bien commun.

Dr. Dereje Alemayehu

Coordinateur exécutif, Global Alliance for Tax Justice



Pourquoi la justice fiscale mondiale ?

Il n'y a pas de pénurie d'argent dans le monde : il y a un déficit

de justice fiscale. Chaque jour, plus d'un milliard de dollars américains (USD) est perdu en raison de l'évasion fiscale des plus riches et des multinationales. Ces ressources sont indispensables de toute urgence pour financer des services publics essentiels qui sauvent des vies, le développement et l'action climatique. Il ne s'agit ni d'un problème abstrait ni d'une question technique ; cela se traduit par des écoles qui ne sont pas construites, des hôpitaux qui restent en sous-effectif et des routes qui ne sont pas entretenues. Les abus fiscaux commis par les plus riches et les plus grandes multinationales se font au détriment de l'ensemble de la société.

La généralisation de l'évasion fiscale représente l'échec d'un

système fiscal international dépassé et défaillant. Les failles juridiques, les pratiques fiscales dommageables et les paradis fiscaux, résultant d'un manque de réglementation et de transparence, rendent nécessaire un engagement renouvelé en faveur de la coopération fiscale internationale. Les règles fiscales mondiales doivent également être mises à jour de toute urgence afin de refléter la mondialisation accrue et la numérisation de l'économie. À l'heure actuelle, les gouvernements du monde entier se trouvent dans l'incapacité de prélever certains impôts auprès des entreprises opérant sur leurs territoires, en particulier dans les pays du Sud global.

Les règles fiscales mondiales n'ont pas été conçues pour

l'ensemble des pays. Les règles fiscales mondiales ont été élaborées à une époque où de nombreux pays du Sud global n'avaient pas encore accédé à l'indépendance politique. Jusqu'à présent, les règles fiscales internationales ont été façonnées au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), prolongeant ainsi un processus de marginalisation des voix et des intérêts des pays du Sud global. Il en résulte un système ni efficace ni inclusif, qui permet l'évasion fiscale, permet aux multinationales de transférer leurs bénéfices en toute impunité et prive les pays du Sud global de recettes dont ils ont pourtant grand besoin.

Dans ce contexte d'un système fiscal international dépassé et défaillant, la société civile a œuvré en faveur d'une

Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale (Convention fiscale de l'ONU).

L'importance d'une Convention sur la fiscalité des Nations Unies

La Convention sur la fiscalité des Nations Unies présente l'opportunité de s'attaquer aux problèmes structurels du système fiscal mondial. Pour la première fois dans l'histoire, un processus intergouvernemental ouvert et inclusif est mené à l'échelle mondiale au sein de l'ONU, dans le but d'élaborer de nouvelles règles fiscales internationales. Tous les pays disposent d'une voix pour façonner un système qui les affecte directement. Ce processus répond à des décennies de critiques du système piloté par l'OCDE, caractérisé par son inefficacité, ses dérogations, son opacité et l'absence d'une représentation effective des pays du Sud global. La Convention sur la fiscalité des Nations Unies peut élargir le débat en l'articulant avec d'autres agendas mondiaux, tels que le développement durable et les droits humains. Autrement dit, ces négociations ont le potentiel de promouvoir une architecture fiscale internationale plus légitime et plus équitable, alignée sur les besoins et les réalités des pays du Sud global et de l'ensemble des pays.

La Convention sur la fiscalité des Nations Unies représente une opportunité longtemps attendue de réécrire les règles fiscales mondiales sur un pied d'égalité, de récupérer les recettes perdues à cause des pratiques d'évasion fiscale et d'assurer la justice fiscale grâce à des règles fiscales justes et efficaces.

Cronología de la Convención Fiscal de las Naciones Unidas

2015

L'appel à la création d'un organisme fiscal mondial

Les négociations relatives à la Convention sur la fiscalité des Nations Unies sont le fruit de décennies d'efforts menés par les pays du Sud global. Lors de la troisième Conférence sur le financement du développement, l'appel à la création d'un « organisme fiscal mondial », ce qui est aujourd'hui la Convention fiscale des Nations Unies, a été lancé. Cette initiative a été soutenue par le Groupe des 77 (G77) des pays en développement, mais n'a pas abouti à l'époque en raison de l'opposition des pays membres de l'OCDE. La société civile a poursuivi son plaidoyer avec le slogan : « Si vous n'êtes pas à la table des négociations, vous êtes au menu ! »

2023

Le rapport du Secrétaire général des Nations Unies

À la suite d'un rapport du Secrétaire général des Nations Unies présentant différentes options en matière de coopération fiscale internationale, la [résolution 78/230](#) a été adoptée à une large majorité, lançant les travaux visant à permettre aux gouvernements d'élaborer les termes de référence d'une Convention sur la fiscalité des Nations Unies.

2022

Le début de quelque chose de nouveau : des discussions sur une coopération fiscale inclusive

La campagne a atteint un point de bascule en 2022, lorsque le Groupe africain, avec le soutien du G77, a fait adopter avec succès la [résolution 77/244](#) à l'Assemblée générale des Nations Unies, ouvrant ainsi la voie à des négociations intergouvernementales inclusives. Ce moment a déplacé le débat international sur la fiscalité de l'OCDE vers une arène multilatérale et inclusive au sein de l'ONU.

2024

Les termes de référence d'une Convention sur la fiscalité des Nations Unies

En 2024, les pays se sont réunis au sein d'un comité spécial (ad hoc) afin d'élaborer les termes de référence, qui constituent le mandat de la Convention fiscale des Nations Unies. En novembre 2024, l'Assemblée générale des Nations Unies a formellement adopté les termes de référence ainsi que la feuille de route des négociations prévues entre 2025 et 2027.

2025 - 2027

Les négociations en vue d'une Convention sur la fiscalité des Nations Unies

Les négociations en vue d'une Convention fiscale des Nations Unies et de deux protocoles initiaux ont débuté en 2025. Le Comité intergouvernemental de négociation tiendra trois sessions par an dans le but de finaliser le texte en vue de sa soumission à l'Assemblée générale des Nations Unies à la mi-2027.

Qu'est-ce que la Convention sur la fiscalité des Nations Unies ?

Les négociations relatives à la Convention sur la fiscalité des Nations Unies doivent aboutir à une Convention mondiale juridiquement contraignante ainsi qu'à deux protocoles initiaux. Les conventions des Nations Unies sont des accords mondiaux qui établissent des cadres généraux de gouvernance sur des enjeux spécifiques. Les conventions constituent un outil pertinent dans les domaines où subsistent des questions non résolues, car elles favorisent une approche progressive et flexible, permettant de s'adapter à de nouvelles circonstances et de traiter, au fil du temps, des enjeux émergents. Les conventions négociées au sein de l'ONU établissent un mandat pour la Conférence des Parties (COP) qui s'ensuit, organe de gouvernance composé de l'ensemble des États parties, chargé de développer davantage les dispositions du traité et d'en opérationnaliser les articles. La Convention sur la fiscalité des Nations Unies comprendra également des protocoles, à savoir des accords juridiquement contraignants supplémentaires et facultatifs permettant d'approfondir certains enjeux spécifiques. Après leur approbation par l'Assemblée générale des Nations Unies, les conventions doivent ensuite être ratifiées au niveau national par chaque pays.

Comme le prévoient les termes de référence, les négociations relatives à la Convention sur la fiscalité des Nations Unies doivent « établir un système fiscal international inclusif, juste, transparent, efficient, équitable et efficace au service du développement durable ». Les termes de référence définissent également des principes et des engagements que la Convention devra développer, donnant ainsi un mandat clair aux gouvernements.

Le Comité intergouvernemental de négociation, composé des États membres des Nations Unies, travaille selon trois axes de travail :

- Axe de travail I : la Convention-cadre
- Axe de travail II : premier protocole initial, relatif à l'imposition des revenus tirés de la fourniture de services transfrontaliers dans une économie de plus en plus numérisée et mondialisée
- Axe de travail III : deuxième protocole initial, relatif à la prévention et au règlement des différends fiscaux.

Que souhaite la société civile pour la Convention sur la fiscalité des Nations Unies ?

À l'issue de plusieurs années de collaboration, le mouvement pour la justice fiscale a élaboré des revendications clés pour les négociations. Grâce à un plaidoyer et à des campagnes cohérents et ciblés menés durant les négociations des termes de référence, nombre de ces enjeux sont désormais intégrés au mandat des négociations de la Convention fiscale des Nations Unies. Parmi les principales revendications en faveur de la Convention sur la fiscalité des Nations Unies figurent :

Créer une cohérence fiscale mondiale. Le système fiscal mondial fonctionne actuellement au sein d'un enchevêtrement complexe de milliers de conventions fiscales bilatérales. La Convention sur la fiscalité des Nations Unies est nécessaire pour réduire cette complexité et établir un cadre mondial unique afin d'accroître l'efficacité du système fiscal international.

Élaborer une convention-cadre solide. La Convention-cadre doit être globale et conférer un mandat solide à la Conférence des Parties.

Réformer en profondeur le système d'imposition des entreprises.

Le système actuel d'imposition des entreprises, fondé sur les prix de transfert et le principe de pleine concurrence, traite les multinationales comme des entités distinctes et se trouve au cœur même des pratiques d'évasion fiscale. Les multinationales sont en mesure de transférer leurs bénéfices vers des paradis fiscaux afin d'éviter de payer des impôts là où elles exercent une activité réelle. Ce système doit être remplacé par un régime de taxation unitaire, dans lequel les entreprises multinationales seraient imposées en tant qu'entités mondiales uniques et leurs bénéfices répartis entre les pays.

Garantir la transparence. Les pratiques d'évasion fiscale prospèrent dans l'opacité. La Convention sur la fiscalité des Nations Unies doit consacrer des mesures clés de transparence, notamment l'échange automatique d'informations, les registres des bénéficiaires effectifs et le reporting public pays-par-pays, et établir un registre mondial des actifs.

Répartir équitablement les droits d'imposition. Le système fiscal actuel pénalise la majorité des pays, et en particulier ceux du Sud global, qui sont les plus durement affectés par des règles fiscales à l'élaboration desquelles ils n'ont pas participé. À l'heure actuelle, les pays se voient refuser leur droit d'imposer les bénéfices générés au sein de leurs économies.

Imposer les personnes les plus riches et les multinationales. Les personnes à très haut patrimoine et les grandes entreprises doivent payer leur juste part. Cela inclut des mesures telles que des impôts sur la fortune et une taxation unitaire complétée par un taux effectif minimum d'imposition sur les sociétés ambitieux.

Lutter contre les flux financiers illicites. Les flux financiers illicites siphonnent chaque année des milliards de recettes publiques. Pour les pays du Sud global, les ressources perdues du fait des flux financiers illicites peuvent représenter un montant supérieur à l'aide publique au développement qu'ils reçoivent.

Promouvoir des systèmes fiscaux progressifs. Comme cela a déjà été reconnu dans d'autres accords internationaux, la fiscalité progressive est essentielle pour garantir que le système fiscal réduise les inégalités, plutôt que de les agraver.

Élaborer une Convention sur la fiscalité des Nations Unies

transformatrice du point de vue du genre. Les politiques fiscales ne sont pas neutres et sont invariablement biaisées du point de vue du genre. La Convention doit intégrer des dispositions relatives au genre afin de rendre les politiques fiscales justes du point de vue du genre.

Soutenir une fiscalité environnementale progressive, conformément au principe du pollueur-payeur. La Convention devrait être conforme au principe du pollueur-payeur ainsi qu'aux principes des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives, en mettant en place un impôt fondé sur le principe du pollueur-payeur appliquée aux profits mondiaux des industries polluantes afin de financer le développement durable.

S'aligner sur le droit international des droits humains des Nations

Unies. La Convention devrait inclure un engagement visant à garantir que les systèmes fiscaux soient pleinement conformes aux obligations des États membres des Nations Unies de réaliser progressivement les droits humains, dans la limite maximale de leurs ressources disponibles, de réduire les inégalités et de promouvoir le développement durable, y compris l'atteinte des objectifs, obligations et engagements pertinents des Nations Unies.

Relier la fiscalité au mouvement pour la justice mondiale. Les négociations relatives à la Convention fiscale des Nations Unies doivent être articulées avec les engagements existants des Nations Unies en matière de genre, de droits humains, de développement, d'environnement et de climat.

Encourager la participation de la société civile. Contrairement aux négociations fiscales menées à l'OCDE, les négociations à l'ONU sont plus transparentes et plus participatives, ce qui permet une plus grande redevabilité des gouvernements. La société civile a pu participer aux sessions de négociation de la Convention sur la fiscalité des Nations Unies en soumettant des contributions et en intervenant directement en séance. Il est préoccupant de constater qu'entre les sessions de négociation, des réunions se poursuivent à huis clos, sans la participation de la société civile.

Pourquoi la Convention sur la fiscalité des Nations Unies est-elle importante pour les autres mouvements ?

À travers des mouvements divers, tous sont confrontés à un même problème : un manque dévastateur de financements publics. Pour le meilleur comme pour le pire, les systèmes fiscaux ont une incidence sur la justice dans toutes ses dimensions. Les défenseurs et défenseuses de la justice fiscale travaillent déjà avec différents mouvements :

Justice de genre

Dans le cadre du groupe de travail Fiscalité et genre de GATJ, les militants et militantes défendent la nécessité de systèmes fiscaux progressifs, soutenus par des règles fiscales mondiales inclusives et efficaces. Les systèmes fiscaux régressifs en vigueur dans la plupart des pays aggravent les inégalités de genre en touchant de manière disproportionnée les personnes engagées dans le travail de soins et celles travaillant dans le secteur informel, deux groupes majoritairement composés de femmes et de personnes de genres divers. Les pratiques d'évasion fiscale, l'injustice dans la répartition des droits d'imposition et le manque de données ventilées ont tous des répercussions importantes sur la réalisation de l'égalité de genre.



Justice économique

L'appel en faveur d'une Convention sur la fiscalité des Nations Unies trouve son origine dans l'agenda du financement du développement, car il s'agit d'un enjeu systémique de l'architecture financière internationale. Les pays du Sud global, dont beaucoup sont déjà pris au piège d'un cercle vicieux de l'endettement, sont les plus durement touchés lorsqu'ils ne peuvent pas imposer efficacement.



Justice climatique



Aujourd'hui, les systèmes fiscaux rémunèrent les pollueurs au lieu de les faire payer. Les mouvements pour la justice fiscale et la justice climatique se sont unis pour appeler à mettre fin aux pratiques d'évasion fiscale des pollueurs et, à la place, fournir de toute urgence les financements publics nécessaires à l'action climatique.



Droits de travailleurs et travailleuses et services publics

De la santé à l'éducation, des services publics essentiels qui sauvent des vies sont mis en péril lorsque les gouvernements ne disposent pas de recettes suffisantes en raison de règles fiscales mondiales injustes et inefficaces. Les syndicats et les défenseurs et défenseuses des droits des femmes ont été à l'avant-garde des revendications en faveur de la justice fiscale pour financer les services publics, soutenir les personnes les plus marginalisées et garantir l'égalité de genre ainsi que les droits humains.

Quel est le rôle de la société civile ?

Depuis plus d'une décennie, la Global Alliance for Tax Justice (GATJ) défend la nécessité d'un système fiscal mondial juste, inclusif et efficace. Dès les toutes premières étapes des négociations relatives à la Convention sur la fiscalité des Nations Unies, la société civile et les syndicats ont été des acteurs actifs de ce processus :



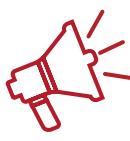
Mobilisation et coordination de la société civile

En tant que chef de file du Groupe de travail mondial sur la Convention fiscale des Nations Unies, GATJ rassemble divers groupes de la société civile et des syndicats afin de se mobiliser collectivement. Les réseaux membres de GATJ coordonnent des groupes de travail régionaux sur la Convention sur la fiscalité des Nations Unies. Les organisations nationales et régionales sont à l'avant-garde du plaidoyer et des campagnes sur leurs territoires, tout en discutant ensemble des positions et des stratégies sous l'égide de GATJ. Le plaidoyer et les campagnes de mobilisation citoyenne sont essentiels pour construire une volonté politique et une pression publique incitant les gouvernements à s'engager de manière constructive et à soutenir une Convention sur la fiscalité des Nations Unies juste et ambitieuse. Ils garantissent que les voix de la société civile contribuent à façonner l'agenda et les priorités des négociations.



Positions politiques et contributions conjointes

À chaque étape, la société civile a présenté des positions et des contributions claires et unifiées. En amont de la première session substantielle de négociations en août 2025, la société civile et les syndicats ont présenté des [contributions conjointes](#) rassemblant plus de 100 signataires. La société civile a également formulé des revendications claires bien avant le début des négociations, notamment à travers les [Questions et réponses sur la Convention fiscale des Nations Unies](#) publiées en 2023 et la [Proposition de Convention-cadre des Nations Unies sur la fiscalité](#) de 2022.



Plaidoyer pendant les négociations

La Global Alliance for Tax Justice (GATJ) rassemble la société civile afin qu'elle s'exprime d'une seule voix dans le cadre des négociations. Tout au long de chaque session — depuis les négociations des termes de référence jusqu'aux négociations actuelles sur la Convention sur la fiscalité des Nations Unies et ses deux protocoles initiaux — la société civile a continué à formuler des interventions collectives, à produire une Chronique quotidienne ([FfD Chronicle](#)) afin d'informer les négociateurs et négociatrices des positions de la société civile, à organiser des événements parallèles et à dialoguer avec leurs négociateurs respectifs.

Comment de nouvelles organisations peuvent-elles s'engager ?

1. Rejoindre le mouvement

Participer au Groupe de travail sur la Convention sur la fiscalité des Nations Unies animé par la Global Alliance for Tax Justice et rejoindre les groupes de travail régionaux animés par les réseaux membres régionaux de GATJ.

2. Interpeller vos gouvernements

Exiger que votre gouvernement joue un rôle moteur dans le processus de la Convention sur la fiscalité des Nations Unies et soutienne une Convention sur la fiscalité des Nations Unies ambitieuse. Les gouvernements devraient conférer un mandat politique fort à leurs négociateurs afin de promouvoir une Convention qui garantisse la justice fiscale mondiale.

3. Suivre les négociations

Participer aux négociations et rejoindre un mouvement en pleine expansion œuvrant pour la justice fiscale.

4. Rassembler les mouvements et expertises

La Convention sur la fiscalité des Nations Unies est historique et a des implications majeures dans des domaines allant de l'égalité de genre au climat. Nous avons besoin que tous les groupes se rassemblent afin d'accroître la sensibilisation et la pression autour des négociations pour garantir un résultat au service des populations et de la planète.



À propos de nous

La Global Alliance for Tax Justice (GATJ) est une coalition mondiale du mouvement pour la justice fiscale dirigée par des organisations du Sud. Crée en 2013, la Global Alliance for Tax Justice regroupe des réseaux régionaux pour la justice fiscale en Asie (Tax & Fiscal Justice Asia), en Afrique (Tax Justice Network Africa), en Amérique latine (Red de Justicia Fiscal de América Latina y el Caribe), en Europe (Tax Justice Europe) et en Amérique du Nord (Canadians for Tax Fairness et FACT Coalition), représentant collectivement des centaines d'organisations.

Pour en savoir plus sur les négociations, participer au Groupe de travail sur la Convention fiscale des Nations Unies ou rejoindre un réseau régional de la GATJ, contactez-nous à l'adresse suivante : info@globaltaxjustice.org.

© Janvier 2026

